

écrits, on trouve : des *Éléments de blason* (1610, in-4°) ; *Hypercritica ou Règles du jugement pour écrire l'histoire d'Angleterre* (1722), etc.

BOLTONIE s. f. (bol-to-ni — de *Bolton*, botan. angl.). Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des astérées : *Les Boltonies sont indigènes de l'Amérique septentrionale.* (J. Decaisne.)

BOLTONITE s. f. (bol-to-ni-te — de *Bolton*, nom de lieu). Minér. Monosilicate de magnésium à peu près pur. C'est une substance grise, légèrement bleuâtre ou verdâtre, qui, d'après les analyses de Lawrence Smith, ne renferme guère que 3 à 4 centièmes d'oxyde de fer. C'est dans le Massachusetts qu'on trouve ce minéral en cristaux disséminés dans une roche calcaire.

BOLTS (Guillaume), voyageur, administrateur et commerçant, né en Hollande en 1740, mort à Paris en 1808. Il était à Lisbonne lors du fameux tremblement de terre. De là il passa dans l'Inde, et fut employé dans les établissements anglais du Bengale. Il y fit ensuite le commerce pour son propre compte, et y amassa une grande fortune. Des dissensions graves s'élevèrent entre lui et les membres du gouvernement, il fut emmené prisonnier en Angleterre. Il intenta un procès aux auteurs de son arrestation, mais ce procès le ruina. Ce fut alors qu'il publia un livre plein de détails curieux, intitulé : *Considerations on India affairs*. Marie-Thérèse l'ayant nommé colonel et lui ayant confié la direction des établissements qu'elle projetait dans les Indes, Bolts en fonda six ; puis, lorsque l'empereur Joseph II eut retiré ses pouvoirs, il vint à Paris, où il tenta vainement de refaire sa fortune : la guerre avec l'Angleterre brisa ses espérances. On a de lui : *État civil, politique et commercial du Bengale, ou Histoire des conquêtes et de l'administration de la Compagnie des Indes anglaises dans ce pays* (Maastricht, 1778, 2 vol. in-8°). Cet ouvrage a été traduit en français.

BOLTY s. m. (bol-ti). Ichtyol. Poisson du Nil, du genre labre.

BOLUNGO s. m. (bo-lon-go). Épreuve par le feu, sorte de jugement de Dieu, qui serait, dit-on, pratiqué par les prêtres d'Angola.

BOLUS s. m. (bo-luss). Pharm. V. Bol.

BOLVA, rivière de la Russie d'Europe, qui prend sa source dans le N.-O. du gouvernement de Kalouga, coule du N. au S., entre dans le gouvernement d'Orel, où elle se jette dans la Desna, à 4 kil. N. de Briansk, après un cours de 137 kilom.

BOLZANO. V. BOTZEN.

BOLZANO (Bernard), philosophe et théologien allemand, né à Prague en 1781, mort en 1848. Il fut nommé professeur à Prague dès l'âge de vingt-quatre ans ; on l'accusa de suivre les principes de Schelling, et il eut à lutter contre beaucoup d'ennemis. Enfin, il fut expulsé de sa chaire en 1820, et dut se retirer au sein d'une famille amie pour y revoir ses écrits, dont les principaux sont : *Enseignement scientifique ou Essai d'un nouvel exposé de la logique* (1837, 4 vol.) ; *Traité d'esthétique* (1843) ; *Qu'est-ce que la philosophie ?* (1849) ; *Athanasie ou Preuves de l'immortalité de l'âme* ; *Manuel religieux* (1834, 4 vol.) ; *Manuel succinct de la religion chrétienne catholique, comme véritable révélation divine* (1840).

BOLZAS s. m. (bol-zass — mot ind.). Comm. Coutil de coton qu'on fabrique dans l'Inde.

BOM s. m. (bomm). Erpét. Nom de deux gros serpents, dont l'un habite l'Afrique, et l'autre le Brésil. Il en dit aussi BOMA.

BOMARE (Valmont DE). V. VALMONT.

BOMARÉE s. f. (bo-ma-ré — du nom de Valmont de Bomare). Bot. Genre de plantes de la famille des amarillidées, créé aux dépens des alstrémérides, comprenant des végétaux à tige volubile et grimpante, dont plusieurs sont cultivés dans les jardins d'agrément.

BOMARIN s. m. (bo-ma-rain — du lat. *bos marinus*, bœuf marin). Mamm. Un des noms donnés à l'hippopotame.

BOMARZO, ancienne ville d'Etrurie, située sur une des pentes du Cimino, qui regarde la vallée du Tibre. Cette ville, ou plutôt ce village, car aujourd'hui elle n'a pas d'autre importance, appartient au district de Viterbe, dont il est séparé par une distance de 18 kil. en remontant vers Bolsena. A 3 kilom. de Bomarzo, sur l'autre bord d'un profond ravin, se trouve la nécropole d'une ville étrusque, dont le nom est resté inconnu, et dont la découverte a été cependant un fait important pour l'histoire de l'Etrurie. Dans les cryptes sépulcrales de Bomarzo, on a trouvé peu de vases peints, mais beaucoup d'objets en bronze, des armes, des trépieds, des candélabres, des vases ciselés et même dorés, enfin quantité de miroirs. Toutes les armures sont maintenant au musée Grégorien du Vatican. Mais la découverte la plus précieuse faite dans cette nécropole est celle d'un petit vase sur lequel se trouve tracé un alphabet en caractères étrusques. Avant cette découverte, on ignorait l'ordre dans lequel se trouvaient rangés les vingt signes dont se sont servis les Toscans pour rendre tous les sons de leur idiome. Cette découverte, faite en 1845 grâce aux

soins du prince de Borghèse, a jeté un jour tout nouveau sur la question si compliquée du langage étrusque et de ses origines, question que les philologues les plus distingués n'ont encore pu résoudre d'une manière satisfaisante.

BOMBA s. m. (bon-ba). Linguist. Idiome parlé dans la Guinée méridionale.

BOMBA, ville du royaume d'Italie, dans l'Abruzzo citérieure, à 28 kilom. S.-O. de Vasto, sur le mont Pallano, que baigne le Sogro ; 2,500 hab. Récolte d'huile et de vins très-estimés ; ruines de constructions cyclopéennes.

BOMBA (baie de), petit golfe de la Méditerranée, sur la côte de la Cyrénaïque, à 200 kil. S.-E. de Cyrène, près du désert de Barca, par 32° 22' de latitude N., et 20° 56' de longitude E. A l'entrée de cette baie, se trouve un flot qui porte le même nom, et que les anciens appelaient CEdonia. La baie de Bomba présente une magnifique rade, la plus belle et la plus sûre que l'on puisse trouver dans le nord de l'Afrique.

Sous Catherine II, alors que les Russes ré-vaient un établissement maritime dans la Méditerranée, la rade de Bomba excita leur convoitise. En 1793, les agents secrets de la czarine entamèrent à ce sujet une négociation avec le pacha de Tripoli, alors momentanément réfugié à Tunis. Le pacha parut s'y prêter ; puis, une fois rentré à Tripoli, il ne voulut plus en entendre parler. Le consul de France songea alors à l'acquisition de ce point par voie d'échange contre notre établissement de la Calle ; le gouvernement républicain parut goûter le projet ; mais ni ce gouvernement ni les gouvernements qui lui ont succédé ne devaient y donner de suite.

BOMBA (IL RE), mots italiens qui signifient le roi Bombe. C'était le sobriquet injurieux sous lequel on désignait en Italie Ferdinand II, roi des Deux-Siciles, en souvenir des cruautés qu'il exerça contre ses sujets et de divers bombardements de villes révoltées.

BOMBACÉ, ÉE adj. (bon-ba-sé — rad. *bombax*). Bot. Qui ressemble à un bombax.

— s. f. pl. Tribu de la famille des sterculiacées, voisine des malvacées, ayant pour type le genre bombax.

— Encycl. Le groupe des *bombacées* faisait d'abord partie de la famille des malvacées ; mais il en a été séparé dans ces derniers temps, et la plupart des botanistes en forment aujourd'hui une famille à part, ou une tribu de la famille des sterculiacées. Les espèces qui la composent sont le plus souvent des arbres gigantesques (baobab), rarement des arbrisseaux, originaires des régions intertropicales. Les fleurs, ordinairement régulières, sont hermaphrodites ou polygames, solitaires ou réunies en grappes et panicules. Le calice est monosépale, à cinq divisions, à préformation valvaire. La corolle a cinq pétales. Les étamines, en nombre indéfini, sont réunies en cinq faisceaux, ou forment une colonne au milieu de la fleur. L'ovaire est ordinairement à cinq loges, renfermant chacune deux ou plusieurs ovules attachés à l'angle interne ou aux bords libres des cloisons. Les styles sont plus ou moins soudés, et terminés chacun par un stigmate capité. Le fruit est capsulaire, à cinq loges, rarement indéhiscent, quelquefois bacciforme ou à plusieurs follicules distincts. Les graines, nombreuses ou solitaires dans chaque loge, sont souvent couvertes d'une peluche soyeuse et pourvues d'un albumen charnu ou mucilagineux.

BOMBACI (Gaspard), historien italien, né à Bologne en 1607. Il fut podestat de Crevalcore, et publia plusieurs ouvrages, dont les principaux sont : *Memorie degli uomini illustri di Bologna* (1640, in-4°) ; *L'Arado, ovvero delle armi delle famiglie* (1652) ; *Istoria di Bologna* (1668).

BOMBAGE s. m. (bon-ba-je — rad. *bomber*). Techn. Opération par laquelle le vitrier bombe le verre au four.

BOMBALON s. m. (bon-ba-lon). Grande trompette marine dont se servent les nègres.

BOMBANAXA s. m. (bon-ba-na-ksa). Bot. Espèce de latanier dont les feuilles fournissent les lanières avec lesquelles on fabrique les chapeaux dits *panamas*.

BOMBANCE s. f. (bon-ban-se — du lat. *pompa*, pompe, grand appareil, ou *bombus*, bruit, fracas). Fam. Grande chère, ripaille : *Faire BOMBANCE. Se ruiner en BOMBANCES. Tous les assistants firent BOMBANCE.* (G. Sand.) Elle portait avec elle un entrain d'amour, de joie et de BOMBANCE que je ne puis vous dire. (Fr. Soulié.) Sous prétexte de tournois, de passes d'armes, de banquets de la Table ronde, ce ne sont que galanteries, amours faciles et vulgaires, interminables BOMBANCES. (Michelet.) Une foule d'individus faisaient BOMBANCE dans les caves et les cuisines royales. (D. Stern.)

Maints rats assemblés
Faisaient, aux frais de l'hôte, une entière BOMBANCE.
LA FONTAINE.

Le campagnard, charmé de sa nouvelle aisance,
Ne songeait qu'à se faire BOMBANCE.
ANDRIEU.

BOMBANT (bon-ban) part. prés. du v. *Bomber* : *En usez-vous quelquefois ? répondit le collègue en BOMBANT sa petite poitrine et prenant un certain air crâne.* (Balz.)

BOMBARDABLE adj. (bon-bar-da-ble — rad. *bombarder*). Qui peut être bombardé : *Place BOMBARDABLE.*

BOMBARDE s. f. (bon-bar-de — bas lat. *bombarda*, même sens ; de *bombus*, bruit). Art milit. Ancienne machine de guerre, compliquée de cordes et de ressorts, dont on se servait au moyen âge pour lancer de grosses pierres : *Les autres princes, avec leurs engins et leurs BOMBARDES, semblaient peu de chose auprès de ces sauvages sultans, qui versaient ainsi des volcans sur les villes.* (V. Hugo.) Plus tard, et peu après l'invention de la poudre, Nom donné à des pièces d'artillerie assez semblables aux mortiers actuels, et qui lançaient des boulets de pierre :

Un noble du bon temps, un brave, un Montarcy.
Un vieux nom qui sonnait au milieu des bombades.
L. BOULANGER.

— *Bombarde à main*, Sorte de fusil à mèche sans batterie.

— Mar. Petit bâtiment, galiote armée pour lancer des bombes : *Equiper une BOMBARDE.* Aujourd'hui, les chaloupes canonnières ont été substituées aux BOMBARDES. Les BOMBARDES de Nelson, grâce à la nuit, ne nous avaient pas fait grand mal. (Thiers.) Les BOMBARDES ont été inventées au XVII^e siècle. (Maigne.) Dans la Méditerranée, Petit navire à deux mâts, avec voiles carrées au grand mât, voile latine au mât d'artimon, un foc et une trinquette devant.

— Mus. Un des jeux de l'orgue, qui diffère de la trompette en ce qu'il est plus bas d'une octave. Sorte de trompette ou de hautbois abandonné aujourd'hui, et qui était percé de sept trous, dont le septième avait une clef. Ancien nom de la guimbarde : *Les conviés dansaient au son du binou et de la BOMBARDE.* (J. Sandeau.)

— Techn. Gueule d'un four à briques. Sorte de voiture de charge.

— Art culin. Mets tyrolien, composé de langues de mouton et d'un hachis de viande.

— Cost. Manches à la bombarde, Nom donné autrefois aux manches bouffantes, reproduites plus tard sous le nom de *manches à gigots*.

— Bot. Nom vulgaire du salisifis sauvage.

— Encycl. Artill. On donnait autrefois le nom de *bombardes* indistinctement à toutes les bouches à feu. A l'origine de l'artillerie, les mots *bombarde*, *baston à feu*, *canon*, etc., étaient synonymes. Quand on commença à classer les engins de destruction, dans les premières années du XV^e siècle, *bombarde* désignait des pièces de gros calibre, affectées surtout au tir, sous de grands angles, de projectiles en pierre. Il y avait les petites *bombardes*, dont les boulets de pierre pesaient de 50 à 150 kilogr., et les grosses *bombardes*, dont les boulets pesaient jusqu'à 450 et 500 kilogr. Ce genre de bouches à feu a succédé à la baliste ; elles étaient en usage en même temps que les premiers canons. Moritz Meyer rapporte qu'on s'en servait au siège de Brescia (1311), au Quesnoy (1340), à la bataille de Crécy (1346). En 1378, il y avait à Venise une *bombarde* de 140 livres, qu'on appelait la *Trovisienne*, et une de 125 livres, appelée la *Chanteuse*. Suivant Tartaglia, il y avait cinq espèces de *bombardes* : elles lançaient des boulets de 250, de 150, de 100, de 45 et de 30 livres. Elles étaient traînées : la première, par dix-huit bœufs ; la deuxième, par douze ; la troisième, par onze ; la quatrième, par neuf, et la cinquième, par trois. Leurs poids étaient de 8,900 livres, 6,146 livres, 5,500 livres, 2,740 livres, 1,600 livres. Il y avait une seconde *bombarde*, à boulets de 100 livres, ne différant de la précédente que par la longueur (8 pieds et demi, l'autre en avait 10). Elle ne pesait que 4,500 livres, et neuf bœufs suffisaient pour la traîner. D'après Diego Ufano, on distinguait huit calibres de *bombardes*, différant par leur longueur. Leur chambre avait un diamètre égal au tiers du diamètre de l'âme, et sa capacité était calculée pour la charge du quart ou du tiers.

Il existait encore trois *bombardes* en 1843 : l'une, de 57 centimètres, était à Gand ; l'autre, de 47 centimètres, au Mont-Saint-Michel ; la troisième, de 36 centimètres, à l'arsenal de Bâle, toutes trois, sans anses ni tourillons, formées de douves en fer forgé, consolidées par des cercles du même métal. Les obusiers ont, de notre temps, remplacé les *bombardes*.

— *Bombarde à main*. C'est la plus ancienne arme à feu portative. On rapporte même, mais le cas paraît plus que douteux, qu'au siège de Jérusalem, sous Titus, on aurait fait usage d'une arme de ce genre. « Primitivement, dit E. Clément, la *bombarde à main* exigeait le concours de deux hommes : un pour la diriger, et un autre pour y mettre le feu ; plus tard, un grand progrès s'opéra dans cette espèce de fusil ; la *bombarde à main* fut moins longue, moins lourde, et c'était le même homme qui visait, en la tenant sur la main et l'épaulée droite, et, de la main gauche, posait la mèche sur la lumière. »

— Mar. La *bombarde* ou galiote à bombes est un bâtiment portant un ou deux mortiers, et dont l'invention remonte à Louis XIV. Laissons parler Voltaire (*Siècle de Louis XIV*) : « Le roi se vengea d'Alger avec le secours d'un art nouveau, dont la découverte fut due à cette attention qu'il avait d'exciter tous les génies de son siècle. Cet art funeste, mais admirable, est celui des galiotes à bombes,

avec lesquelles on peut réduire en cendre des villes maritimes. Il y avait un jeune homme, nommé Bernard Renaud, connu sous le nom de *petit Renaud*, qui, sans avoir jamais servi sur les vaisseaux, était un excellent marin à force de génie. Colbert, qui détournait le mérite dans l'obscurité, l'avait souvent appelé au conseil de marine, même en présence du roi. C'était par les soins et sur les lumières de Renaud que l'on suivait depuis peu une méthode plus régulière et plus facile pour la construction des vaisseaux. Il osa proposer dans le conseil de bombarder Alger avec une flotte. On n'avait pas d'idée que les mortiers à bombes pussent n'être pas posés sur un terrain solide ; la proposition révolta ; il essaya les contradictions et les railleries que tout inventeur doit attendre ; mais la fermeté, et cette éloquence qu'ont d'ordinaire les hommes vivement frappés de leurs inventions, déterminèrent le roi à permettre l'essai de cette nouveauté. Renaud fit construire cinq vaisseaux plus petits que les vaisseaux ordinaires ; mais plus forts de bois, sans ponts, avec un faux tillac à fond de cale, sur lequel on maçonna des creux où l'on mit les mortiers. Il partit avec cet équipage sous les ordres du vieux Duquesne, qui était chargé de l'entreprise et n'en attendait aucun succès. Duquesne et les Algériens furent étonnés de l'effet des bombes (28 octobre 1682). Une partie de la ville fut écrasée et consumée ; mais, cet art, porté bientôt chez les autres nations, ne servit qu'à multiplier les calamités humaines, et fut plus d'une fois redoutable à la France, où il fut inventé. »

Cet appareil est en réalité beaucoup plus effrayant que l'effet n'en est terrible. Les galiotes ne manœuvrent pas bien et sont facilement désarmées ; les frais d'armement sont considérables. On prétend même que le dey d'Alger, apprenant ce qu'avait coûté au grand roi l'expédition de Duquesne, se serait écrié : « Il n'avait qu'à m'en donner la moitié, j'aurais brûlé la ville tout entière. »

Comme le dit Voltaire, les mortiers sont établis dans des creux ou puits. De nos jours, les puits se composent d'une espèce de fascine triangulaire, formée verticalement d'un assemblage élastique de bordages croisés, de fagots mis les uns sur les autres, et de tronçons de câbles qu'on superpose, et qui se coupent entre eux diagonalement. Cet appareil, consolidé par des étançons horizontaux, d'un équarrissage suffisant, qui relient les puits aux bordages intérieurs du navire, peut, à cause de sa compressibilité, résister aux ébranlements résultant des détonations des bouches à feu. On n'arme généralement les *bombardes* qu'au moment du besoin, c'est-à-dire que dans la marine on n'a pas de bâtiments spécialement affectés à ce service.

BOMBARDÉ, ÉE (bon-bar-dé) part. pass. du v. *Bombarde*. Attaqué avec des bombes : *Ville BOMBARDÉE. Citadelle BOMBARDÉE. Mézières fut cruellement assaillie et BOMBARDÉE par les Prussiens en 1815.* (V. Hugo.)

— Fam. Qui sert ou a servi de but à de nombreux projectiles de nature quelconque : *Etre BOMBARDÉ de boules de neige. M^{me} Alboni a été applaudie, rappelée, BOMBARDÉE de bouquets.* (Th. Gaut.) « Honoré de salves d'artillerie ou de pièces d'artifices : *Il fut fêté, chanté, complimenté, arbadé encore une fois de cornemuses, BOMBARDÉ encore une fois de pétards.* (G. Sand.)

BOMBARDELLE s. f. (bon-bar-dè-le — dimin. de *bombarde*). Artill. Petite bombarde, petite pièce d'artillerie propre à lancer des boulets de pierre.

— Encycl. La *bombarde* était en usage en même temps que les *bombardes*. On en détacha en mai 1830, au pied des remparts de Laon, dans l'Aisne. Elle avait été fabriquée sous Charles VII, de 1436 à 1440, alors que Tristan l'Ermitte avait la grande maîtrise de l'artillerie en France. C'est du moins ce qui résulte de l'interprétation des inscriptions qu'elle portait et des recherches savantes du lieutenant-colonel d'artillerie Bonneau. Elle était du calibre de 0 m. 12. L'âme avait une longueur de 6 calibres et demi environ, et la chambre une longueur de 1 calibre. Elle était formée de rondelles recouvertes de douves maintenues par sept cercles en fer, de 0 m. 43 à 0 m. 45 de largeur.

BOMBARDEMENT s. m. (bon-bar-de-man — rad. *bombarde*). Action de bombarder, d'attaquer avec des bombes : *Le BOMBARDEMENT d'une ville, d'une citadelle, d'un port.* Les BOMBARDEMENTS ne prennent pas les places, ils ne tuent personne quand on veut prendre garde à soi, et ils ne brûlent les maisons que lorsqu'on manque de précaution. (Vauban.) Le BOMBARDEMENT de Bruzelles, en 1795, écrasa 3,800 maisons. (De Cheseul.)

— Fam. Action de lancer de nombreux projectiles d'une nature quelconque : *Le BOMBARDEMENT fleuri a commencé ; ça été une mitraille de bouquets et de couronnes.* (Th. Gaut.)

— Encycl. Art milit. De tous les moyens de destruction qu'emploie la guerre, aucun n'est plus barbare que les *bombardements*, parce qu'ils n'atteignent pas seulement ceux qui ont des armes pour se défendre, mais ils portent la mort et la ruine parmi des populations inoffensives, qui ne demandent qu'à vivre en paix et qui sont incapables de la moindre résistance.